



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

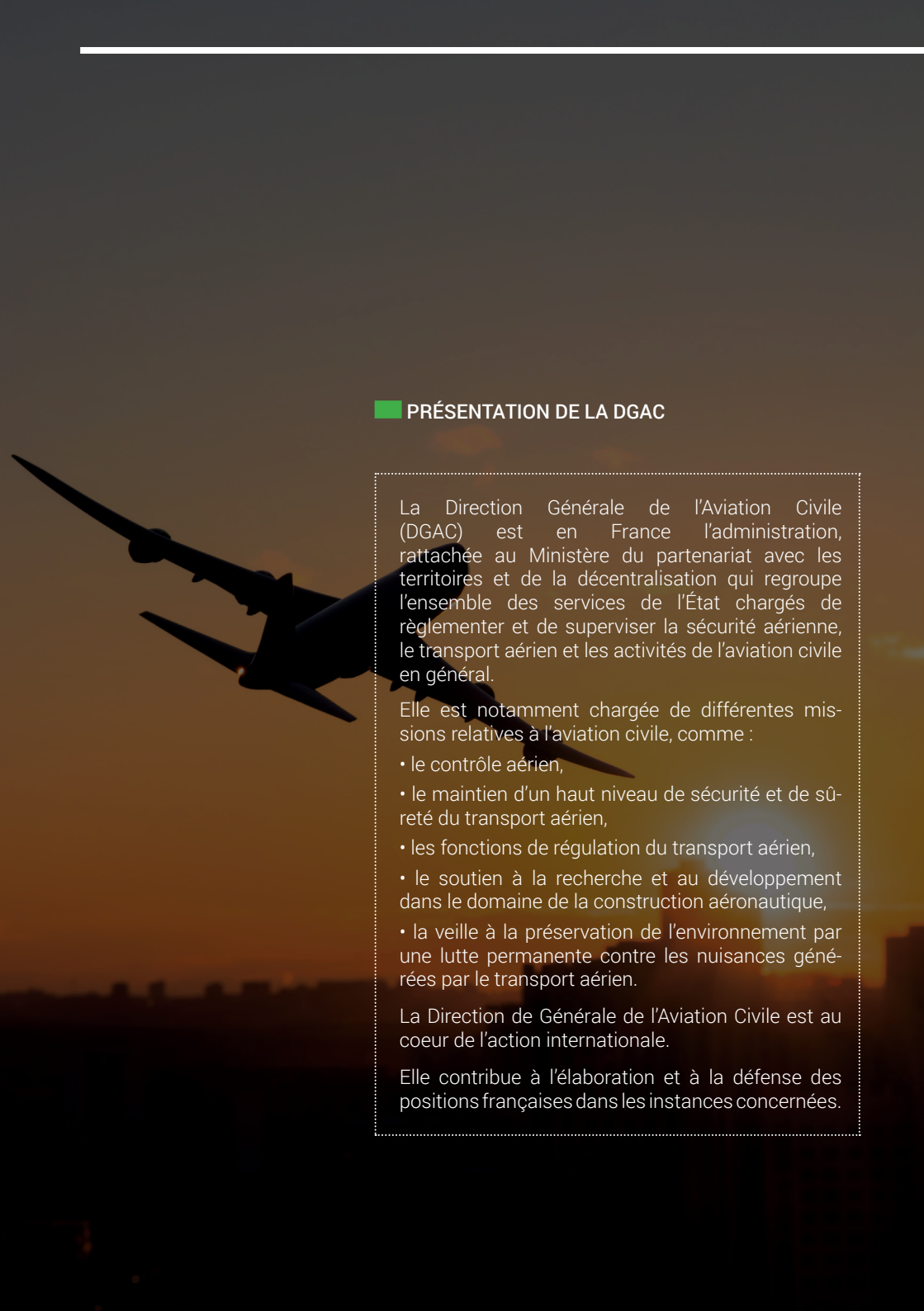


IESSA

Vous voulez devenir Ingénieur
des Systèmes électroniques de la Sécurité Aérienne ?

2026





■ PRÉSENTATION DE LA DGAC

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) est en France l'administration, rattachée au Ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation qui regroupe l'ensemble des services de l'État chargés de réglementer et de superviser la sécurité aérienne, le transport aérien et les activités de l'aviation civile en général.

Elle est notamment chargée de différentes missions relatives à l'aviation civile, comme :

- le contrôle aérien,
- le maintien d'un haut niveau de sécurité et de sûreté du transport aérien,
- les fonctions de régulation du transport aérien,
- le soutien à la recherche et au développement dans le domaine de la construction aéronautique,
- la veille à la préservation de l'environnement par une lutte permanente contre les nuisances générées par le transport aérien.

La Direction de Générale de l'Aviation Civile est au coeur de l'action internationale.

Elle contribue à l'élaboration et à la défense des positions françaises dans les instances concernées.

Devenir Ingénieur des systèmes électroniques de la sécurité aérienne

Le Diplôme obtenu, l'élève IESSA intègre le corps des IESSA au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Les IESSA contribuent à la sécurité des usagers, à la capacité et à la régularité du trafic aérien au bénéfice des contrôleurs aériens et pilotes, en garantissant l'intégrité, la fiabilité et la disponibilité d'équipements techniques dans un aéroport (trafic terminal) ou un centre de contrôle en route (trafic de croisière).

Les IESSA interviennent dans toutes les étapes du cycle de vie (spécifications, intégration, validation, déploiement, paramétrage, maintenance préventive et maintien en conditions opérationnelles en temps réel) des équipements techniques suivants :

- **Radiocommunication** permet la communication entre pilotes et contrôleurs pour la communication entre pilotes et contrôleurs,
- **Radionavigation** permet au pilote de connaître la position de l'avion et l'aide à atterrir,
- **Radar** fournit la position de l'avion au contrôleur,
- **Traitement de données** calculateurs modifiant en temps réel les plans de vols, calculant les risques de collision, calculant les séquençements d'avions selon les engorgements,
- **Position du contrôleur** IHM, strips, téléphone...
- **Réseaux** locaux et longues distances dont la cybersécurité,
- **Supervision** état et commande d'un système ...

Ces équipements sont au cœur de la formation initiale dispensée à l'ENAC avant affectation.

Après affectation, l'IESSA sera amené à se spécialiser par des stages de formation continue sur les équipements dont il aura la charge dans son service.

Selon le poste occupé, l'IESSA peut effectuer un ou plusieurs des domaines d'activités suivants :

- **Opérationnel** maintien en temps réel des systèmes utilisés par les contrôleurs aériens ou les pilotes,
- **Expertise** d'un système pour l'ensemble du cycle de vie,
- **Encadrement** gestion de projet, gestion d'équipes, politique de sécurité et de qualité,
- **Formation** en centre opérationnel pour la formation continue ou à l'ENAC pour la formation initiale.





Devenir Ingénieur des systèmes électroniques de la sécurité aérienne

■ S'inscrire au concours :

2 voies de recrutement

Concours BAC+2 : basé sur les programmes pédagogiques des CPGE, de la 2^{ème} année de BUT GEII et de la 2^{ème} année de BUT R&T

■ Dates d'inscriptions :

du 1^{er} décembre 2025
au vendredi 13 février 2026.

■ Dates des épreuves écrites BAC+2 :

1^{er} et 2 avril 2026.

■ Lieux des épreuves

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes : Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Strasbourg, Toulouse, Tours et DOM TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans chacune de ces villes. Les épreuves orales se déroulent à l'ENAC à Toulouse.

■ Épreuves orales du concours

Les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée du **01 au 5 juin 2026**.

■ Nombre de places offertes

43 places offertes en 2025, réparties de la manière suivante :

- **33 places** en spé Mathématiques, physique-appliquée (CPGE),

- **7 places** en spé Génie électrique et informatique industrielle,

- **3 place** en spé Réseaux et Télécommunications.

Devenir Ingénieur des systèmes électroniques de la sécurité aérienne

DÉROULEMENT DU CONCOURS BAC +2

■ Conditions d'inscription

Pour être admis à concourir les candidats doivent :

- être ressortissant de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen,
- jouir de leurs droits civiques, ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être reconnu physiquement apte à l'emploi (conditions normales d'entrée dans la fonction publique);

■ Conditions d'admission

• justifier d'une 2^{ème} année de classe préparatoire scientifique (ou 2^{ème} année de classe préparatoire intégrée) ou être titulaire (avant le 1^{er} septembre de l'année du concours) de l'un des diplômes suivants : L2 (120 crédits ECTS), justifier à minima d'être en seconde année de BUT, ou être titulaire (au 1^{er} septembre de l'année en cours) d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V relevant des domaines des mathématiques, des sciences et des formations techniques ou d'une



qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

NB : Les justificatifs nécessaires seront demandés à l'issue des épreuves orales.

■ Épreuves écrites obligatoires d'admissibilité

Épreuves	Durée	Coef.	Note mini.
Français	3 h	3	5
Technique (1) (2)	4 h	6	8
Maths (1)	2 h	3	5
Anglais (1)	2 h	2	8

(1) Ces épreuves sont présentées sous la forme de questionnaires à choix multiple (QCM)

(2) Épreuve technique écrite obligatoire à options.
Un choix parmi 3 cursus au moment de l'inscription (DUT GEII ou R&T ou CPGE).

■ Épreuves écrites facultatives

Connaissances aéronautiques

(durée 1h, coef. bonus)

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à la "note minimale" mentionnée à l'une des épreuves écrites obligatoires peut être éliminé après délibération du jury. Le bonus des épreuves facultatives correspond au nombre de points au dessus de 10.

■ Épreuves écrites obligatoires

Français

L'épreuve de français est composée de la rédaction d'une note de synthèse, fondée sur un dossier de 3 à 5 documents issus de la presse, traitant d'un thème de culture générale. Elle est complétée d'un questionnaire à choix multiple (QCM) portant sur des questions de langue. Cette épreuve doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à la compréhension, la structuration, l'argumentation, la synthèse et l'objectivité. La maîtrise de la langue française est également évaluée.

Mathématiques

Niveau DUT GEII / R&T et spécialité mathématiques de terminale.

Anglais

L'épreuve d'anglais obligatoire devra permettre de juger de l'étendue du vocabulaire et des connaissances grammaticales du candidat. Cette épreuve comportera divers types d'exercices au format QCM

■ Épreuves écrites obligatoires à options

Basée sur les enseignements d'Électronique, Informatique et réseaux de télécommunication des programmes des DUT GEII ou R&T ou du programme de physique (programme de physique de première année des classes préparatoires aux grandes écoles filière MPSI et parties communes du programme de physique de deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles filière MP, PSI et PC ainsi que la programmation en langage Python) (cf arrêts de programme du concours).

■ Épreuves orales obligatoires

Entretien avec le jury

L'épreuve orale d'entretien avec le jury permettra d'apprécier d'une part votre culture générale et vos qualités de réflexion et d'autre part votre motivation pour l'emploi d'IESSA.

Anglais

L'épreuve orale d'anglais permettra d'apprécier vos capacités d'écoute et de dialogue en langue anglaise.

■ épreuves orales obligatoires d'admission

Épreuves	Durée	Coef.	Note mini.
Entretien avec le jury	30 mn	5	10
Oral Anglais	15 mn	1	8

Attention

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués aux épreuves orales.

■ Droits d'inscription

Attention

Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétariats de lycées).

Les droits d'inscription au concours externe **IESSA Bac + 2** sont de **80 €**

Boursiers du gouvernement français :

Gratuité. La décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales est à déposer en ligne sur votre espace privé dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription.

Mode de paiement

Paiement par carte bancaire (carte bancaire de paiement exclusivement) : les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) et les chiffres du cryptogramme situés au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

■ Conditions de scolarité

Une formation gratuite et rémunérée

L'assurance d'un emploi stable dans la fonction publique

Les élèves IESSA suivent une formation de 3 ans rémunérée.

■ Rémunération mensuelle brute d'un élève IESSA :

1^{ère} année, environ : **1 815 €**

2^{ème} année, environ : **2 089 €**

3^{ème} année, environ : **2 533 €**

En contrepartie, vous vous engagez à rester 7 ans dans la fonction publique d'État à l'issue de votre formation. En cas de rupture volontaire de votre engagement au-delà de 3 mois après le début de votre formation, vous serez tenu de rembourser la totalité des traitements nets perçus ainsi que tout ou partie des frais d'étude engagés par l'ENAC. (Arrêté du 16 septembre 2020).

■ Un métier à hautes responsabilités

Installer, contrôler, assurer la maintenance et développer les équipements aéronautiques liés à la sécurité aérienne : telles sont les fonctions de l'Ingénieur Électronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne.

Au terme de la formation et après la soutenance du projet de fin d'étude, l'élève se voit délivrer au nom de l'État le diplôme en ingénierie des systèmes électroniques de la sécurité aérienne (IESA) lui conférant le grade de Master reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

■ Rémunération mensuelle nette à payer avant impôt d'un IESSA

Un an après la formation :

environ 3 300 €

13 ans après l'ENAC

environ 5 300 €

■ Informations complémentaires

Principales données du concours IESSA

BAC+2 - Année 2024

Inscrits	250
Admissibles	145
Admis	41

BAC+2 - Année 2025

Inscrits	279
Admissibles	149
Admis	43

■ Les annales du concours

Elles sont téléchargeables sur le site :

www.enac.fr

Rubrique : formation/IESSA

■ Les résultats du concours

- Par internet : concours.enac.fr
en saisissant votre numéro d'inscription et
votre mot de passe.

■ Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation IESSA

• Sur le site internet de l'École :
www.enac.fr (rubrique "Formations")

• Par téléphone au **05 62 17 44 31**
Département Admissions et Scolarité
(ADMISCO) tous les jours ouvrables de 14h00
à 17h00 sauf le vendredi de 8h00 à 12h00

• Par mail : **admission-iessa@enac.fr**



